



Pour vous inscrire au Baseball/ Softball (saison 2020/2021)

Pour consulter les modalités d'inscription chez les Huskies, se rendre sur le site www.rouenbaseball76.com rubrique Le Club/ S'inscrire <http://www.rouenbaseball76.com/le-club/sinscrire>

Pour une 1^{ère} licence au Club, vous devez vous inscrire lors de l'une des permanences selon le planning indiqué ci-dessous.

Afin de préparer au mieux votre inscription, il vous est demandé de préparer les pièces suivantes :

- le document d'inscription complété (pièce obligatoire)
- une photo d'identité scannée (pièce obligatoire)
- un certificat médical complété par votre médecin (pièce obligatoire)
- l'autorisation parentale complétée (pièce obligatoire pour les mineurs)
- l'allocation de rentrée scolaire scannée (pièce obligatoire pour ceux qui sollicitent un Pass'Jeunes 76)
- le QR Code région (pièce obligatoire pour ceux qui sollicitent une aide Atout Normandie)
- votre règlement

Planning des inscriptions (pour une 1^{ère} licence au Club uniquement)

Mercredi 9 septembre 2020 de 14H00 à 17H00

Samedi 12 Septembre 2020 de 10H00 à 12H00

Lundi 14 septembre 2020 de 19H30 à 21H30

Samedi 19 septembre 2020 de 14H00 à 16H00

Trois niveaux de cotisations :

1- la cotisation « loisir » **n'ouvrant pas droit aux tournois amicaux**, et qui concerne :

La section « mini-baseball » (6U), la section Softball mixte loisir et la licence « dirigeant bénévole »

2- la cotisation « compétition jeune » qui concerne:

La licence jeune (9U, 12U, 15U) donnant accès aux compétitions officielles

3- la cotisation « compétition adulte » qui concerne :

La licence adulte (18U, Sénior) donnant accès aux compétitions officielles, notamment DHR et/ou Softball mixte

Tarifs :

	Cotisation statutaire (1)	Activité	Frais de gestion Nouveau licencié (2)	Total renouvellement de licence	Total nouveau licencié
Loisir	60 €	60 €	15 €	120 €	135 €
Compétition Jeune 9U/12U/15U	60 €	100 €	15 €	160 €	175 €
Compétition Adulte 18U/ Sénior	60 €	120 €	15 €	180 €	195 €

(1) possibilité de demander un CERFA pour réduction d'impôts

(2) payable la 1^{ère} année d'inscription uniquement

Moyens de règlement :

-Chèque à l'ordre du Rouen Baseball 76
-Virement sur le compte du Rouen Baseball IBAN FR76 1010 7003 7000 1317 0883 716
-Espèces



Les **Coupons Sport** et les **Chèques Vacances ANCV** sont également acceptés

Horaires d'entraînement :

Catégorie d'âge saison 2021	Dates de naissance	Horaires d'entraînement
Poussins (Ecole de Baseball) 6U	nés en 2015 et après (+2014 en fonction de la maturité)	Mercredi 10H30-12H00 Samedi 10H30-12H00
Benjamins 9U	nés en 2012-2013-2014	
Minimes 12U	nés en 2009-2010-2011	Mercredi 14H00-16H00 Samedi 14H00-16H00
Cadets 15U	nés en 2006-2007-2008	Mercredi 16H00-18H00 Samedi 16H00-18H00
Juniors 18U	nés en 2003-2004-2005	Lundi 19H45-21H45 (18U et Séniors Régionaux) Vendredi 19H30-21H30 (18U et Séniors Régionaux)
Séniors DHR	nés en 2002 et avant	
Softball mixte	nés en 2005 et avant	Loisir - Mardi 20H15-22H00 (mêmes horaires en Gymnase après la Toussaint) Compétition - Mercredi 19H30-21H30 (20H15-22H00 en Gymnase après la Toussaint)

Attention : les Horaires d'entraînement sont indicatifs. Ils sont susceptibles de changer en fonction des effectifs de la rentrée:

- Les **débutants nés en 2005** démarreront les entraînements avec les Cadets (15U)
 - Les enfants **débutants nés en 2008** démarreront les entraînements avec les Minimes (12U)
 - Les enfants **débutants nés en 2011** démarreront les entraînements avec les Benjamins (9U)
- Le basculement se fera en cours d'année.

Comment payer moins chère votre inscription ?

Trois dispositifs peuvent aujourd'hui vous aider à minorer le montant de votre cotisation :



1- Le Contrat Partenaire Jeune (Ville de Rouen / CAF de Rouen)

Le Contrat Partenaires Jeunes est un dispositif d'accès aux loisirs, financé par la CAF et la ville de Rouen. Il concerne les Rouennais de 6 à 19 ans (nés entre le 1^{er} juillet 2001 et le 31 décembre 2014), sous condition de revenu du foyer. Il est basé sur l'engagement : un contrat est signé entre le jeune, les parents, l'accompagnateur CPJ, un représentant de la Ville et un représentant de la CAF et engage le jeune à être assidu à son activité, à être présent à la réception de remise du contrat et à réaliser une contrepartie.

Pour toute information complémentaire:

Contrat partenaires jeunes - Service jeunesse - Direction des temps de l'enfant - Mairie de Rouen

Tel. 02 35 58 04 04 cpi@rouen.fr Actions citoyennes et pré-inscriptions sur <http://www.rouen.fr/cpi>



2- le Pass Jeunes 76 (Département Seine-Maritime)

Le Département de Seine-Maritime, souhaitant encourager les jeunes à pratiquer un sport au sein d'une association affiliée à une Fédération, a créé le dispositif « **Pass Jeunes 76** » qui permet aux **enfants nés entre le 16 septembre 2004 et le 31 décembre 2014** dont la famille réside en Seine-Maritime et bénéficie de l'allocation de rentrée scolaire, de pouvoir bénéficier d'une prise en charge à hauteur de 50% de sa cotisation (aide plafonnée à 60 € par jeune et par an) .

Pour en bénéficier, il faut s'inscrire directement sur le portail du Département www.seinemaritime.fr/teleservices76 à compter du 1^{er} octobre 2020. **Vous devrez impérativement remettre au Club la photocopie de votre attestation**

ARS ou AEEH

L'aide est versée au Club qui applique donc la réduction au moment de l'inscription.

Renseignements : 02 35 52 64 35 ou passjeunes76@seinemaritime.fr



3- le Dispositif **Atouts Normandie** (Région Normandie)

Ce dispositif concerne les jeunes de 15 à 25 ans quel que soit leurs statuts (lycéen, apprenti, étudiant, salarié, demandeur d'emploi). Le sport dépend du volet « Loisirs » du dispositif. Pour en bénéficier, une adhésion de 10 € est nécessaire. Il faut s'inscrire sur <https://atouts.normandie.fr/> qui permet de bénéficier de 2 bons de réduction de 15€, cumulables, soit 30 € au total sur votre adhésion au Club. La réduction est appliquée directement sur votre adhésion au Club sur présentation du ou des bons.

A ces dispositifs s'ajoute une autre réduction propre au Club :

Le tarif dégressif « famille » (réduction de 15€ sur la 1ère licence, 30€ sur la 2^{ème}, 45€ sur la 3^{ème}, 60€ sur la 4^{ème} et suivantes). Seuls entrent en compte dans le calcul les parents/tuteurs et enfants.

Exemple ; une famille qui prend une licence adulte à 180 €, deux licences jeunes à 160 € et une licence loisir à 120 € paiera 470 € au lieu de 620 €. Soit 118€ en moyenne/licence et une **économie de 150€ soit 24%**.

Vous pouvez également éviter de payer plus cher car tout dossier complété après le 31 Décembre 2020 sera majoré de 10 €

Contact Administratif/ Financier Pierre-Yves ROLLAND 06 83 19 53 49

Contact Sportif Mickaël CERDA 06 22 91 43 79